



# PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AMÉLIORER VOS PERFORMANCES

## Suivi élevage individuel



### Nos certifications :

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.*

*Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.*

*La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.*



Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - Novembre 2020 - Crédits photos : Chambres d'agriculture 54, M4J, janvier 2023

## Les <sup>+</sup> PROagri

- > Des conseillers spécialisés
- > Une expertise pluridisciplinaire, des références locales
- > Une connaissance fine des territoires
- > Un conseil indépendant

## Vos contacts

### Service Économie - Élevage

Sophie BERARD - Assistante - 03 83 93 34 11  
eleavage@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle  
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>





## Notre prestation : une formule sur-mesure

Vous êtes éleveurs de bovins ou d'ovins et vous cherchez un conseil neutre et sur-mesure pour optimiser le fonctionnement de votre exploitation ?  
Vous cherchez à améliorer la gestion de la nutrition de votre troupeau, le logement des animaux, vos bâtiments ou des recommandations concernant l'élevage des jeunes animaux ?  
Nos conseillers éleveage vous accompagnent. A l'écoute de vos projets, ils mettent leur expertise à votre service grâce à des solutions adaptées à votre situation et en cohérence avec vos objectifs.

1

### CONSEIL INDIVIDUEL

- Nutrition (rations, système fourrager, choix de complémentation, stratégie d'achats, optimisation de la minéralisation...)
- Logement et luminosité, ambiance de bâtiment, abreuvement...
- Elevage de génisses et agnelles, préparation des vélages & agnelages
- Toute question relative au suivi de votre exploitation

2

### INFORMATION RÉGULIÈRE

Abonnement numérique aux bulletins "Brin d'herbe"

### Le + Chambre d'agriculture:

- Références du réseau des Chambres d'agriculture
- Des compétences pluridisciplinaires
- Un accompagnement personnalisé pour répondre à chaque besoin individuel
- Un service adapté aussi bien aux élevages conventionnels qu'en agriculture biologique

## Notre offre :

### PREREQUIS

Aucun ! L'offre se décline en agriculture conventionnelle comme pour les exploitations conduites en agriculture biologique.



### DURÉE DE LA PRESTATION

Variable selon la nature de la demande

### PRESTATIONS ASSOCIÉES

- Étude système
- Suivi élevage collectif
- Contrôle de performance

### TARIFS

Campagne 2024, en suivi individuel



**Niveau 1** : 4h de conseil 353 € HT / **Niveau 2** : 6h de conseil 502€ HT  
**Forfait personnalisé (+ de 6h de conseil)** : 74,50 € HT / heure + 55 €HT  
Ces 3 forfaits incluent l'abonnement numérique au bulletin Brin d'herbe

## En chiffres :

+ de  
200



43 Exploitations suivies  
en réseau d'élevage

Élevages déjà accompagnés  
par le Chambre d'agriculture  
54



6  
Conseillers dédiés

Sources : Données Chambre d'agriculture 54 - Novembre 2020

